



## Bilan Social

Bilan 2020-2022 de la gestion du CSE  
par l'entente CFE-CGC / CGT



### Bilan social dans l'Etablissement IdF & SdP

Chaque année, le CSE IdF établit un bilan de la politique sociale de l'ONERA pour l'Etablissement Ile-de-France et Salon-de-Provence, sur le bilan social (effectif, emploi, conditions de travail et rémunérations...), la formation et l'égalité professionnelle.

Le CSE IdF souligne par exemple que le nombre de CDD progresse beaucoup plus vite en nombre comme en pourcentage alors que l'effectif CDI reste bien en deçà de celui de 2012.

Plus d'infos ici : [https://iris.onera.net/PV\\_IRP/system/files/11-2022/point-02\\_bilan-social\\_avis-des-elus.pdf](https://iris.onera.net/PV_IRP/system/files/11-2022/point-02_bilan-social_avis-des-elus.pdf)

**Pour l'entente il est indispensable de privilégier les emplois pérennes (CDI).**

### Les Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans l'Etablissement IdF

Les élus de l'entente ont fait le constat d'un contexte dégradé dans les départements et services, dû principalement à une charge de travail importante. Ce constat a été corroboré par les Groupes de Travail Locaux (GTL) dans les entités identifiées par l'enquête RPS de 2020 et par 2 expertises externes, dont la dernière sollicitée par les élus suite à une alerte pour danger grave et imminent.

**Les élus de l'entente accordent une attention particulière à la qualité de vie au travail, que la charge de travail et les RPS viennent altérer.** Dans ce cadre, la mise en garde de l'OMS sur les conséquences pour la santé d'une durée de travail supérieure à 50h par semaine est un élément clef dans les négociations sur le temps de travail à l'Office.

**Les élus de l'entente se sont engagés dans le cadre des discussions dans les différentes instances de l'Office d'une part et de la réglementation d'autre part pour protéger la santé de tous les salariés de l'Office.**

### Le Projet PRISME

Les élus de l'entente s'attachent à ce que les nouveaux bâtiments répondent aux besoins de l'Office dans un cadre adapté et agréable pour les salariés.

**Suite au contexte inflationniste, les élus sont cependant inquiets sur le financement de l'intégralité du projet (surcoût a minima de 18 M€) et n'accepteront pas une revue à la baisse de la qualité du projet ce qui nuirait aux conditions de travail des salariés.**

## **Les enjeux du COP**

Les élus de l'entente ont apporté des éléments à la direction pour améliorer la rédaction du COP. Mais conscients de la charge de travail supplémentaire introduite par le COP, du plafonnement des effectifs et d'un budget insuffisant, l'entente au CSEC a alors initié et organisé avec l'ensemble des organisations syndicales une conférence de presse pour alerter sur la situation de l'Office tout en écrivant à nombre d'élus (députés, sénateurs, maires, région...).

Ces actions initiées par l'entente s'avèrent complémentaires aux démarches de notre Président pour défendre et renforcer les moyens de l'Office.

Nous ne pouvons donc que soutenir le Président lorsqu'il annonce le 24/11/2022 : " Ce budget 2023 tient par ailleurs compte du relèvement de notre plafond d'effectifs de 20 ETPT par rapport à celui prévu dans le COP". Mais cela est encore largement insuffisant.

**L'entente s'est attachée à défendre les intérêts de l'Office en contribuant à la réflexion du COP et surtout par des actions complémentaires et œuvrant dans la même direction que les démarches du Président auprès des tutelles.**

## **CONCLUSION**

**Aujourd'hui les élus de l'entente réitèrent à ce jour pour les élections professionnelles l'expression de leur volonté à protéger de façon indissociable l'institution ONERA ainsi que TOUS ses salariés.**

**Voter pour l'entente, c'est voter pour une entente qui sait aussi bien indiquer à la direction les points difficiles qu'il est nécessaire de prendre pleinement en compte (RPS, ...) qu'accompagner la direction dans la défense de l'Office.**

**Voter pour l'entente, c'est être sûr de voter pour des élus prêts à dialoguer entre eux malgré leurs différences et de converger vers des propositions au bénéfice de TOUS.**

**La CGT et la CFE-CGC conservent leurs identités et valeurs respectives, chacun étant libre et indépendant, mais elles savent s'entendre en bonne intelligence pour défendre au final les intérêts majeurs des salariés.**

**Alors, selon votre sensibilité votez pour un des 2 syndicats  
de l'entente,  
mais surtout VOTEZ !**